



Demande de naturalisation

Par **nabila13**, le **28/09/2013 à 18:23**

Bonjour à tous, rnJ'aimerais avoir votre point de vue ou opinion, rnJ'ai fais une demande de naturalisation y'a quelque mois j'ai passez mon entretien à la préfecture puis il y'a deux semaine j'ai été convoquer au commissariat pour un deuxième entretien , la dame qui ma poser les questions ma dit ok vous inquiéter pas vous avec un dossier en béton , mais moi je pense que mon dossier va pas être accepter car plus jeune j'ai eu des amendes de bus , que je n'est toujours pas payer et de plus je ne travaille pas depuis un an pour m'occuper de mon enfant , du coup j'ai pas l'esprit tranquille . Merci de me donner votre point de vue .

Par **amajuris**, le **28/09/2013 à 18:44**

bjr, rnle fait que vous ayez arrêté de travailler pour élever votre enfant n'est pas rédhibitoire en soi si vous avez travaillé les années précédentes;rnpar contre vos amendes impayées peuvent être un motif d'ajournement voir de refus;rndonc soyez patientrncdt

Par **nabila13**, le **30/09/2013 à 17:22**

Bonjour amatjuris rnMerci de m'avoir répondu , cependant je vous est dit que j'avais plusieurs amendes mais c'est une seule amende que j'ai pas payer et que je vais payer des demain , penser vous que le fait dla payer aven drecevoir leur réponse peut jouer en ma faveur ? rnMerci d'avance .

Par **amajuris**, le **30/09/2013** à **18:21**

le seul fait d avoir eu plusieursrnamendes est défavorable ne pas les payer encore plus.